Définition

Lieu aménagé pour le trafic aérien, comportant l'ensemble des installations techniques et commerciales nécessaires.

Règle d'interprétation

Présence d'une ou de plusieurs pistes d'atterrissage.

Particularité de saisie

Pas de géométrie, seulement l'annotation ou, selon le cas, le toponyme.

Saisie

Défini ☐ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
03010600000	26	3	0	235

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	2	x	1	
Annotation	Cb	11	x	1	
Objet ponctuel					

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☑

Corps

	fixe	variable (Superficie en km²) <0,25	<0,56	<2,25	<6,25	<16,0	>16,0		
Toponyme		30	45	60	75	90	105		
Annotation	28	Aéroport							

Notes de l'usager

Diagramme de représentation